



Municipalité de
Notre-Dame-des-Neiges

DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UN CHIEN

DOCUMENTS A JOINDRE

1. **Païement** par cheque ou en argent comptant au montant de 5\$.
2. Au moins une **photo couleur** de votre chien.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

1. Coordonnées du gardien

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

2. Description du chien

Nom : _____ Année de naissance : _____

Race : _____ Couleur(s) : _____

Sexe : _____ Poids adulte estimé : _____

Provenance : _____

Signe(s) distinctif(s) : _____

Municipalité dans laquelle le chien a déjà été enregistré : _____

Décision rendue par une autre municipalité : _____

Stérilisé : OUI NON

Vacciné (rage) : OUI NON

Micropuce : OUI NON

Numéro de la micropuce : _____

Un formulaire doit être complété pour chaque chien. Le certificat est valide pour la durée de vie de l'animal et tant qu'il ne change pas de gardien. La médaille est incessible, indivisible et non remboursable. La médaille est valide jusqu'à ce que l'animal meure, soit vendu ou donné, sous réserve du renouvellement de la licence. Le gardien d'un chien pour lequel un médaillon a été délivré doit aviser la municipalité de tout changement dans les trente (30) jours suivant l'événement.

Je certifie que les renseignements fournis dans cette demande sont, à ma connaissance, complets, authentiques et exacts.

Signature du demandeur

Date

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION.

Date de réception : _____ Date d'enregistrement : _____

Contrôleur : _____ Numéro de reçu : _____

Numéro de médaille : _____

Retournez cette fiche remplie ainsi que les documents requis au service de l'urbanisme et de l'environnement, joignable aux coordonnées ci-dessous :

4, rue Saint-Jean-Baptiste,

Notre-Dame-des-Neiges

(Québec) G0L 2E0

www.notredamedesneiges.qc.ca

Téléphone : 418-851-3009 poste 4

Télécopieur: 418-851-3169

urbanisme@notredamedesneiges.qc.ca